

SOUSSION OU CONTESTATION ?

RAPPEL

Quelles sont les missions des délégués du personnel ?

Représenter le personnel auprès de l'employeur et lui faire part de toute réclamation individuelle ou collective en matière d'application de la réglementation du travail (Code du travail, convention collective, salaires...). Les salariés permanents mais aussi extérieurs à l'entreprise ou intérimaires peuvent saisir les délégués du personnel de leurs réclamations.

Le rituel est immuable. La matinée de cette journée de D.P. commence par les thèmes basés sur l'organisation du travail sur les sites. Et comme chaque mois, sur ce chapitre, vos Délégués du personnel sont confrontés à un discours politique de la direction, hors des réalités quotidiennes du terrain.

Stop à la politique du chiffre !

Cette politique, comme dans tous les services publics (la fameuse L.O.L.F.) est dictée par les objectifs ciblés de production (moyenne de dossiers produits individuellement à la journée) parfois juridiquement contestable (emprunts de USER pour permettre aux CAE de traiter le «suivi» des demandeurs d'emploi en nom et place d'un agent absent, inscription et

Une direction sourde !

L'après-midi, moins musclé mais néanmoins indispensable, est consacrée comme d'habitude aux multiples problèmes individuels de ressources humaines que vous nous faites

remonter et qui ne se résolvent que de temps en temps ! A titre d'exemple, des relances incessantes doivent être effectuées par vos délégués pour que les agents puissent avoir une vision claire de leurs compteurs e-temptation.



traitement de dossiers avant la présentation du D.E., traitement des droits et du suivi simplifiés à outrance pour juguler l' afflux d'activités au détriment des usagers).

La Direction use de tous les subterfuges pour masquer la réalité des manques d'effectifs sur le terrain, effectifs qui ont à «ingérer» une charge de travail en constante hausse sur 2011 et prochainement pour 2012 . Cette direction se cache derrière des prétendues notes régionales et des multiples logiciels d'activités faisant office de puzzle organisationnel sensés être le remède à tous nos maux.

Au cours de nos échanges avec vous lors des HMI (heures mensuelles d'information syndicale), de nos nombreuses visites sur les sites ou bien lors de nos journées de formation, nous constatons à chaque fois le même mécontentement sur les thème récurrents de la mise en place irraisonnée de l'E.I.D. sur les sites, sur les quotas de productivité journalière, sur les manques d'effectifs ou sur le sens que vous souhaiteriez redonner à votre métier.

A ce jour, la situation à pôle emploi est explosive, avec des salariés au bord de la crise de nerf, la faute à la Direction qui ne cesse de jouer avec votre confiance et votre sens du professionnalisme.

Lyon, Grenoble, Roanne, Valence, Saint Etienne, Bourg en Bresse seront mardi 13 décembre, le théâtre de manifestations contre la politique d'austérité. Vous aurez la possibilité d'exprimer votre ras le bol, de revendiquer, d'échanger avec les délégués syndicaux et les élus.